



في خدمة المجتمع - Au service de la société

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

جماعة عباد الرحمن

Jama'atou Ibadou Rahmane

LETTRE CONSEIL A SON EXCELLENCE, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux

Louange à Allah, Seigneur des Mondes qui, en référence au Prophète Houd (que la paix soit sur Lui), dit dans le noble Coran : « Je vous communique les messages de mon Seigneur, et je suis pour vous **un conseiller digne de confiance** ». (Sourate 7, Al A'râf, verset 68).

Paix et bénédictions sur notre vénéré Prophète Mouhammad, qui nous enseigne : « **La religion est un conseil sincère** ». (Rapporté par l'imam Mouslim)

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (paix et salut d'Allah sur lui) a dit : « Certes Allah agrée pour vous trois choses et déteste pour vous trois choses : Il agrée pour vous que vous l'adoriez et que vous ne lui associez rien, que vous vous cramponniez tous au câble d'Allah et que **vous conseilliez ceux qu'Allah vous a mis comme autorité**. Et Il déteste pour vous : les « on dit », le fait de poser trop de questions et le gaspillage d'argent ». (Rapporté par l'imam Al Boukhari)

Excellence, Monsieur le Président de la République et cher concitoyen,

Deux fois de suite, vos compatriotes vous ont fait confiance en vous mettant à la tête de notre cher pays, le Sénégal.

Devant les menaces graves qui pesaient sur la stabilité du pays, vous avez, en juillet 2023, apaisé les ardeurs en annonçant, votre décision salubre de renoncer à une troisième candidature.

Par la même occasion, vous aviez pris, au nom du vaillant Peuple sénégalais, l'engagement de réaliser les conditions d'organisation d'une élection transparente, participative et inclusive.

Vous aviez ainsi, à travers cette importante décision, manifesté à vos compatriotes et à toute la communauté internationale, votre souci de « cohérence » avec vos engagements antérieurs, parce que vous étiez conscient, qu'en cherchant à vous maintenir au pouvoir, notre pays serait dans une impasse grave.

Vous avez, par une suite logique, convoqué, par décret n° 2023-2283 du 29 novembre 2023, le collège électoral pour l'élection présidentielle du 25 février 2024. La mise en œuvre du processus a abouti à l'arrêt et à la publication de la liste définitive des vingt (20) candidats à l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel.

Monsieur le Président de la République, votre décision prise à quelques heures du démarrage de la campagne électorale, pour annoncer à vos compatriotes, la surprenante nouvelle de la signature du décret n° 2024-106 du 03 février 2024, abrogeant le décret n°2023-2283 du 29 novembre 2023 portant convocation du corps électoral n'a toutefois pas suivi cette suite logique.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Vous annonciez, dans votre adresse à vos compatriotes, que notre pays, qui porte encore « les stigmates des violentes manifestations de mars 2021, ne peut pas se permettre une nouvelle crise ».



secretariatjir@gmail.com

المركز الإسلامي "بلال" ، ص.ب 3280 تياس (سنغال)

Centre islamique Bilal - BP. 3280 Thiès (Sénégal)



33 951 15 77

77 637 86 33



www.jironline.org



في خدمة المجتمع - Au service de la société

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

جماعة عباد الرحمن

Jama'atou Ibadou Rahmane

Excellence, Monsieur le Président de la République, nous soutenons, avec l'écrasante majorité du Peuple sénégalais, qu'il n'existe pas une crise institutionnelle latente qui puisse justifier cette décision et pouvant engendrer des conséquences regrettables sur la paix sociale et la stabilité de notre cher pays.

L'engagement que vous avez pris, à la fin de votre message, d'organiser « un dialogue national ouvert, afin de réunir les conditions d'une élection libre, transparente et inclusive dans un Sénégal apaisé et réconcilié » a été compromis par les scènes tristes et fort regrettables qui se sont déroulées, le lundi 05 février 2024 au sein de l'hémicycle, lors du vote, en procédure d'urgence, d'une proposition de loi constitutionnelle portant dérogation aux dispositions de l'article 31 de la Constitution.

Monsieur le Président et cher concitoyen, nous ne sommes pas convaincus de la pertinence et du bien-fondé de cette démarche qui met en péril le modèle démocratique sénégalais dont vous avez pu bénéficier en accédant à la magistrature suprême, porté par un peuple qui a cru en votre serment de le préserver et de le renforcer.

Pour pallier rapidement cette situation, nous vous invitons fraternellement à la retenue et au dépassement, et vous engageons à prendre les mesures urgentes nécessaires à l'apaisement des tensions qui risquent, si l'on n'y prend pas garde, d'embraser encore une fois le pays qui mérite bien mieux que cela.

Nous en appelons à votre sens des responsabilités, Monsieur le Président de la République et souhaitons comme tous ceux qui ne vous souhaitent que du bien, que vous puissiez « sortir par la grande porte », la tête haute, au lieu de laisser derrière vous un pays en lambeaux.

Nous nous permettons aussi de vous rappeler, Excellence, à titre de conseil sincère, ce que Allah SWT nous ordonne au sujet de nos engagements : « **Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements** » (Sourate 17, Al Isra, verset 34).

Enfin, Monsieur le Président de la République, nous vous empruntons votre formule pour dire avec vous : Vive le Sénégal ! Vive la République !

Fait à Thiès, le 10 février 2024

Pour la Jama'atou Ibadou Rahmane



Dr Abdoulaye LAM

secretariatjir@gmail.com



المركز الإسلامي "بلال" ، ص.ب 3280 تياس (سنغال)

Centre islamique Bilal - BP. 3280 Thiès (Sénégal)

33 951 15 77

77 637 86 33



www.jironline.org





في خدمة المجتمع - Au service de la société

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

جماعة عباد الرحمن

Jama'atou Ibadou Rahmane



secretariatjir@gmail.com

المركز الإسلامي "بلال" ، ص.ب 3280 تياس (سنغال)
Centre islamique Bilal - BP. 3280 Thiès (Sénégal)



33 951 15 77
77 637 86 33



www.jironline.org